LA RECONNAISSANCE DU STATUT D'ETAT A DES ENTITÉS CONTESTÉES : APPROCHES DE DROIT INTERNATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNE

PROGRAMME

<u>1ère demi-journée : jeudi 1er juin 14 h-18 h (13 :30 café d'accueil)</u>

Ouverture du Colloque par David DECHENAUD, Doyen de la Faculté de droit de Grenoble Mots de bienvenue par Théodore CHRISTAKIS, Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Directeur du CESICE et Thierry GARCIA, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

Rapport introductif (Thierry GARCIA, Professeur à l'Université Grenoble Alpes)

I- La reconnaissance en droit international du statut d'Etat à des entités contestées

Président : Théodore CHRISTAKIS, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

La reconnaissance et le droit international : quelques réflexions théoriques et épistémologiques (Jean D'ASPREMONT, Professeur à l'Université de Manchester)

Evolution historique des critères de reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Antonello TANCREDI, Professeur à l'Université de Palerme)

Les critères de l'obligation de non reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Catherine MAIA, Professeure à l'Université de Porto)

Pause

Présidente : Catherine MAIA, Professeure à l'Université de Porto

Reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées et responsabilité internationale (Maurizio ARCARI, Professeur à l'Université Milan Bicocca)

La CIJ et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Béatrice BONAFÉ, Professeure à l'Université de Rome Sapienza)

La reconnaissance de la qualité d'Etat à Daesh dans le cyberespace (Emilie LEGRIS et Dimiti WALLAS, Doctorants contractuels à l'Université Nice Sophia Antipolis)

Débats

2ème demi-journée : vendredi 2 juin 9 h 30-12 h 30 (9:00 café d'accueil)

II- La reconnaissance en droit régional du statut d'Etat à des entités contestées

Présidente : Cécile RAPOPORT, Professeure à l'Université Rennes I

L'Union européenne et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Cécile RAPOPORT, Professeure à l'Université Rennes 1)

La Cour de justice de l'Union européenne et les entités contestées (Alexis MARIE, Professeur à l'Université d'Auvergne)

La Cour européenne des droits de l'homme et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Anca ALINCAI, Professeure à l'Université Grenoble Alpes)

Pause

Présidente : Anca ALINCAI, Professeure à l'Université Grenoble Alpes

L'Union africaine et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Djacoba TEHINDRAZANARIVELO, Professeur à la Boston University- programme de Genève)

Les juridictions interaméricaines des droits de l'homme et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Sabine LAVOREL, Maître de Conférences, HDR, à l'Université Grenoble Alpes)

L'ASEAN et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Constance CHEVALLIER-GOVERS, Maître de Conférences, HDR, à l'Université Grenoble Alpes)

Débats

3ème demi-journée : vendredi 2 juin 14 h -17 h

III- La reconnaissance en droit interne du statut d'Etat à des entités contestées

Présidente : Alina MIRON, Professeure à l'Université d'Angers

La reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées au regard des autorités législatives françaises (Laurent TRIGEAUD, Maître de Conférences à l'Université Paris II)

La reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées au regard des autorités juridictionnelles françaises (Alina MIRON, Professeure à l'Université d'Angers)

La reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées au regard des autorités juridictionnelles étrangères (Paolo PALCHETTI, Professeur à l'Université de Macerata)

Débats et pause

Conclusions (Louis BALMOND, Professeur à l'Université Toulon Var)